



**Note de frais
ANNEE 2011**

CFDT - SYNDICAT CHIMIE ENERGIE RHONE ALPES
OUEST
34 rue Tupin – 69002 LYON

Entreprise, secteur local, autre :	
Nom :	Prénom :
Adresse personnelle complète :	
code postal :	VILLE :
Libellé de la réunion :	
Date :	Lieu :
Nombre de participants :	

FRAIS DE DEPLACEMENT		AUTRES DEPENSES		A DEDUIRE (Récapitulatif automatique)		A PAYER	
SNCF ⁽¹⁾	0,00 €	Forfait SCERAO (3)	16,00 €	Repas (Restaurant)	0	Total A	0,00 €
		Nombre de repas (Restaurant)	0				
		Nombre de repas (Collectifs)	0	Repas (Collectifs)	0		
Véhicule				Participation aux frais (4)	-6,00 €	Total B	0,00 €
Nombre de Km,,,	0	FACTURES HOTEL (2)	0,00 €			Total C	0,00 €
Montant indem/km	0,25 €						
TOTAL Indemnité KM	0,00 €	FACTURES DIVERSES (2)	0,00 €				
Péages (1)	0,00 €						
Parking (2)	0,00 €	FACTURES RESTAURANT	0,00 €				
TCL	0,00 €	Inscrire le montant total. Seul le forfait sera versé					
TOTAL A	0,00 €	TOTAL B	0,00 €	TOTAL C (2)	0,00 €	Total A+B+C	0,00 €

(1) Ces frais seront pris en charge par le syndicat, sous réserve de présentation d'un justificatif (cf notes de trésorerie)

(2) Exceptionnel sous réserve d'accord préalable

(3) Montant du repas à la charge du SCERAO. Ce forfait est voté en Conseil. Par réunion journée et/ou matin pour séance du conseil syndical, secteur local, branche, commission pilotée par élus du conseil.

(4) Participation de l'adhérent ou militant pour chaque repas. Montant fixé par le Conseil

MODE DE PAIEMENT	SIGNATURES	date
<input type="checkbox"/> Chèque Bancaire (pour adhérent non PAC)	Nom et signature de l'intéressé(e) :	
<input type="checkbox"/> Virement (joindre RIB lors de votre 1er remboursement)	Nom et signature du responsable de l'exécutif :	
	Du trésorier du syndicat :	